

Des voix: Bravo!

LA SOMME VERSÉE À LA TRIPLE FIVE CORPORATION

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, ma question porte sur le même sujet. Il s'agit de retombées de l'ordre de 5 millions de dollars, d'un don que l'on fait à la Triple Five Corporation, dont l'actif est de 6 milliards.

Le vice-premier ministre a négligé d'expliquer convenablement aux députés et à leurs concitoyens pourquoi on avait versé 5 millions de dollars de fonds publics à la Triple Five Corporation. Les principaux actionnaires de cette société ne sont pas démunis.

S'agit-il d'une coïncidence que cette entreprise ait obtenu des retombées de 5 millions de dollars alors qu'elle avait fait don, en 1984, de 25 000 \$ à la caisse du parti conservateur, mais de seulement 250 \$ à celle du parti libéral du Canada?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, les députés d'en face ne savent vraiment plus quoi nous reprocher.

Le rapport du vérificateur général dont nous sommes saisis est le plus intéressant et le plus optimiste que la Chambre ait vu depuis une dizaine d'années.

Des voix: Bravo!

M. Mazankowski: Je cite un article paru dans la Presse canadienne où l'auteur reprend les propos de M. Dye selon lequel son rapport cette année reflète tout de même un optimisme prudent; ce même journaliste qualifie ce rapport du plus optimiste que M. Dye ait présenté depuis sa nomination au poste de vérificateur général en 1981.

Des voix: Bravo!

LES RÉSULTATS DE LA SUBVENTION

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Le vice-premier ministre ne répond pas à la question.

M. Clark (Yellowhead): Lancez une accusation, John. Allez-y, un peu de courage.

M. Nunziata: Monsieur le Président, la Loi sur l'expansion industrielle régionale précise bien qu'il ne doit pas être accordé d'aide de l'EIR s'il est probable qu'un projet sera réalisé sans aide.

Voici ma question au vice-premier ministre.

Je comprends que le ministre des Affaires extérieures soit un peu mal à l'aise dans les circonstances, monsieur le Président.

M. Clark (Yellowhead): Que voulez-vous dire par là, John?

M. Caccia: Pourquoi êtes-vous si énervé? Calmez-vous.

M. Nunziata: J'aimerais demander au vice-premier ministre quel avantage social ou économique les Canadiens ont retiré

Questions orales

du cadeau de cinq millions accordé à une société qui a six milliards d'actifs?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, nous connaissons la position du parti libéral. Il est traditionnellement contre l'Ouest du Canada depuis longtemps, et d'ailleurs il a maintenant un chef venant de l'Ouest qui adopte une position totalement contraire aux intérêts de l'Ouest.

Le député vient de poser la question, quel est l'avantage? Je vais le lui dire. Il devrait aller visiter le Centre commercial d'Edmonton-Ouest et visiter...

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Le député de Prince-Albert.

* * *

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

LA VENTE DE LA BANQUE DE COLOMBIE-BRITANNIQUE—LE NON-PAIEMENT DE L'IMPÔT

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle concerne également le renflouage de la Banque de Colombie-Britannique. Dans son rapport, le vérificateur général affirme:

Je suis obligé de conclure qu'une des principales raisons de ces transactions détournées, en particulier le versement de 200 millions à l'étranger, était de soustraire le versement à l'impôt canadien.

Dans ces conditions, est-ce que le ministre pense que son ministère fonctionne correctement en aidant quelqu'un à éviter l'impôt au Canada?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je pense que la réponse à cette question a déjà été donnée en réponse à la question de la députée de Trinité.

A long terme, cette opération aura pour le Canada et la Colombie-Britannique le résultat de donner une banque régionale solide qui paiera des impôts pendant des années et des années.

LE PROCESSUS UTILISÉ POUR ÉVITER DE PAYER L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): La question ne porte pas sur la banque, mais sur le processus qui permet à un ministère de faciliter l'évasion fiscale.

Le ministre peut-il garantir à la Chambre et aux Canadiens que les contribuables ne seront pas forcés de payer encore une fois 100 millions de dollars pour envoyer frauduleusement de l'argent à l'étranger et le ramener ensuite au Canada avant que la Banque de Hong Kong ne s'en serve?